

Demande de remise – Achat et installation de produits d'éclairage à DEL

Programme Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu – Logement social

Demande n°

N° du bâtiment selon la liste des bâtiments admissibles

Section 1

Description du bâtiment (remplir une demande de remise par bâtiment)

Adresse du bâtiment (n° et rue)	Municipalité	Province	Code postal
Nom de l'organisme		N° de l'organisme	Nombre de logements

Section 2 (veuillez remplir également la Section 4)

Mesures mises en œuvre

- | | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | 2A Luminaire à DEL ≤ 3 000 lumens (lm) |
| <input type="checkbox"/> | 2B Luminaire à DEL de 3 001 à 5 000 (lm) |
| <input type="checkbox"/> | 2C Luminaire à DEL de 5 001 à 10 000 (lm) |
| <input type="checkbox"/> | 2D Luminaire à DEL > 10 000 (lm) |
| <input type="checkbox"/> | 2E Lampe ou ensemble de conversion à DEL ≤ 3 000 (lm) |
| <input type="checkbox"/> | 2F Lampe ou ensemble de conversion à DEL de 3 001 à 5 000 (lm) |
| <input type="checkbox"/> | 2G Lampe ou ensemble de conversion à DEL de 5 001 à 10 000 (lm) |
| <input type="checkbox"/> | 2H Lampe ou ensemble de conversion à DEL > 10 000 (lm) |

Section 3

Déclaration de l'organisme

L'organisme atteste par la présente qu'il a fait installer les produits indiqués à la Section 4 et qu'il a respecté les conditions d'admissibilité tant sur le plan du bâtiment que sur celui des produits achetés et installés.

En foi de quoi, l'organisme demande une remise totale de

en conformité avec l'information fournie à la Section 4.

L'organisme s'engage à :

- 1) permettre à Hydro-Québec, à la demande de cette dernière et jusqu'à douze (12) mois après la fin des travaux visés par la demande de remise :
 - a) de consulter toutes les factures ou tout autre document relatif aux mesures mises en œuvre afin d'en confirmer ou d'en finaliser les coûts et de procéder au versement de la remise ;
 - b) d'accéder à tout bâtiment ayant fait ou faisant l'objet d'une remise d'Hydro-Québec pour vérifier sur place la conformité de la mise en œuvre des mesures ;
- 2) dégager Hydro-Québec de toute responsabilité ou garantie relativement aux produits installés et aux travaux effectués dans le cadre du programme, à la qualité de leur installation ainsi qu'aux économies d'énergie qui devraient en découler.

L'organisme doit informer Hydro-Québec de toute remise qu'il reçoit ou pourrait recevoir d'une autre entité pour la mise en œuvre de cette ou ces mesures dans le cadre du programme.

Représentant de l'organisme

Prénom et nom	
Titre	
Signature	
Date AAAA-MM-JJ	

Pièces justificatives pour le paiement par Hydro-Québec

- 1) Une copie des factures d'achat des produits installés pour le nombre indiqué, et ce, par marque et par modèle.
- 2) L'information sur tous les produits installés visés par la demande de remise (Section 4).
- 3) Une copie des fiches ENERGY STAR ou des produits qualifiés par le DesignLights Consortium pour chaque modèle de produit installé.

Procédures de remise

Veuillez libeller le chèque à l'ordre de :	Adresse :
N° et rue :	
Municipalité et province :	
Code postal :	

Demande de remise – Achat et installation de produits d'éclairage à DEL

Programme Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu – Logement social

Section 4 Exécution des travaux

Demande n°

N° du bâtiment selon la liste des bâtiments admissibles

Renseignements sur les produits installés

Note : Consultez le tableau qui se trouve dans le *Guide du participant* à la Section 3 Remises pour remplir cette partie de la demande.

Exigences techniques – Éclairage à DEL

- Les applications intérieures et extérieures sont admissibles.
- Plusieurs produits d'éclairage efficaces certifiés par [ENERGY STAR Canada](#) ou qualifiés par le [DesignLights Consortium](#) sont admissibles (Ce site est en anglais seulement).
- Les produits de commande d'éclairage de type détecteur d'occupation qualifiés par le DesignLights Consortium ou offerts sur le marché sont aussi admissibles.

Types de produits efficaces admissibles dans les listes ENERGY STAR et DLC ou offerts sur le marché

- [Ampoules \(ENERGY STAR\)](#) (appelées « lampes » dans le marché)
- [Luminaires \(ENERGY STAR\)](#)
- [Luminaires \(DLC\)](#) (en anglais seulement)
- [Ensembles de conversion \(DLC\)](#) (en anglais seulement)
- [Lampes de remplacement \(tubes\) \(DLC\)](#) (en anglais seulement)
- Détecteurs d'occupation (offerts sur le marché)

Produits installés et calcul de la remise – Éclairage à DEL

Type d'appareil à DEL	Code DLC (<i>Product ID</i>)	Numéro de produit ENERGY STAR	Flux lumineux (lumens)	Prix d'achat unitaire avant taxes (\$)	Quantité sans détecteur d'occupation (DO)	Remise (\$)	Quantité avec détecteur d'occupation (DO)	Remise (\$)	Total (\$)
1									
2									
3									
4									
5									
6									

Coût total prix d'achat (\$)	Remise totale éclairage à DEL (\$)	
Inscrire le coût total d'installation (\$)		

Vous pouvez nous faire parvenir la demande de remise, les preuves d'achat et les pièces justificatives de deux façons :

Par la poste : Hydro-Québec – Soutien aux programmes
Complexe Desjardins, tour Est, 15^e étage
Case postale 10000, succursale Place-Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1H7

OU

Par courriel :

Demande de remise – Achat et installation de produits d'éclairage à DEL

Programme Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu – Logement social

Produits installés et calcul de la remise – Éclairage à DEL

Type d'appareil à DEL	Code DLC (Product ID)	Numéro de produit ENERGY STAR	Flux lumineux (lumens)	Prix d'achat unitaire avant taxes (\$)	Quantité sans détecteur d'occupation (DO)	Remise (\$)	Quantité avec détecteur d'occupation (DO)	Remise (\$)	Total (\$)
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									

Coût total prix d'achat (\$)		Remise totale éclairage à DEL (\$)	
Inscrire le coût total d'installation (\$)			

Vous pouvez nous faire parvenir la demande de remise, les preuves d'achat et les pièces justificatives de deux façons :

Par la poste : Hydro-Québec – Soutien aux programmes
Complexe Desjardins, tour Est, 15^e étage
Case postale 10000, succursale Place-Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1H7

OU

Par courriel :